



Comment

**et
pourquoi
se
sont produites
les
scissions
syndicales**

par Georges VIDALENC

SOMMAIRE

Comment et pourquoi se sont produites les scissions syndicales

- Le mouvement et l'esprit syndicalistes avant 1914 3
- La première scission (1921) 6
- La seconde scission (1939) 13
- La troisième scission (1947) 18
- Notre conception du syndicalisme 24



**Comment
et
pourquoi
se
sont produites
les
scissions
syndicales**

LE lecteur accordera un grand intérêt aux pages qui suivent. Je suis certain qu'il en tirera gros profit. Elles sont l'œuvre de notre regretté camarade Vidalenc. S'il possédait le beau talent de savoir écrire l'Histoire du syndicalisme il a eu surtout le mérite évident de participer activement à son édification.

Vidalenc était un militant. Il n'était pas de ceux qui disserteraient hors de l'action. Il traite ici des scissions syndicales en homme sachant ce que vaut l'unité d'un mouvement, mais sachant aussi ce que valent l'indépendance du syndicalisme et la liberté humaine. Vidalenc, déporté sous l'occupation, était un de « ces témoins qui se font égorger » et dont, par là même, le témoignage est irrécusable.

Ces pages ont été écrites pour que les jeunes générations sachent ce que recèle de dangers la subordination du syndicalisme à la politique, et qui plus est à la politique d'un parti agent d'un pays étranger et sans libertés. Elles montrent comment et pourquoi cette subordination a tenté de s'instaurer. Elles mettent en garde contre les entreprises nouvelles d'investissement du syndicalisme libre. Elles témoignent contre les propositions d'unité que prodiguent perpétuellement les dirigeants cégétistes. Elles crient de toutes leurs lignes et entre les lignes qu'il ne faut à aucun prix retomber dans les erreurs passées.

On parle fort souvent des leçons de l'Histoire. Encore faut-il que l'Histoire soit connue pour que les leçons en soient tirées et pour qu'elles servent.

Nous présentons ici, dans le dépouillement de sa vérité brutale, une tranche trop ignorée ou trop oubliée de l'Histoire du syndicalisme français.

Amis lecteurs, méditez-en les leçons et qu'elles vous servent !

R. BOTHEREAU.

Le mouvement et l'esprit syndicalistes avant 1914

Notre intention n'est pas de refaire ici toute l'histoire du mouvement ouvrier français avant 1914, mais il faut en rappeler les étapes essentielles et en dégager l'esprit.

Des groupements de travailleurs s'étaient lentement et difficilement constitués après le tragique épisode de la Commune de Paris (mars-mai 1871) en raison de la défiance et de l'hostilité patronales et gouvernementales, mais en raison même de la concentration industrielle croissante, ils prenaient chaque année plus de force et les pouvoirs publics furent contraints de leur reconnaître, en 1884, ce droit d'association professionnelle qu'ils réclamaient depuis longtemps.

En 1884, c'est la loi sur les syndicats.

En 1895, c'est, au Congrès de Limoges, la création de la Confédération Générale du Travail (C.G.T.) qui, débordant le corporatisme, réunit tous les travailleurs de toutes les régions et de tous les métiers pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Certes, toutes les difficultés n'étaient pas vaincues et le nouveau groupement se heurtait à l'hostilité persistante du patronat, à la défiance des Pouvoirs publics et surtout à l'apathie de beaucoup de travailleurs, qui comprenaient mal la nécessité de l'organisation, de l'effort et de l'action. Le syndicat était désormais légal, mais il n'en faut pas conclure que tous les salariés se hâtaient de demander leur adhésion.

Pendant longtemps, le syndicalisme français allait demeurer minoritaire et revendicatif : minoritaire parce qu'il ne groupait qu'une petite partie des travailleurs, revendicatif parce que, suspecté de tous, n'ayant pas sa juste place dans la nation et la vie économique, il se déclarait foncièrement hostile aux institutions existantes. « La C.G.T. se révéla rancunière, égoïste, provocante », a écrit le sociologue Chombart de Lauwe, ce qui était assez exact. Toutefois, ces syndiqués étaient des recrues de qualité, de conviction solide et sur lesquels on pouvait compter.

On se doute bien pourtant que les centaines de milliers de salariés, qui vers la fin du XIX^e siècle, étaient rassemblés dans la C.G.T., n'étaient pas absolument d'accord sur tous les problèmes. La mode n'était pas encore aux groupements monolithiques et les masses populaires n'avaient aucun goût pour les disciplines totalitaires et le conformisme des idées.



On a souvent évoqué les oppositions entre réformistes et révolutionnaires, entre anarcho-sindicalistes et partisans de l'action parlementaire, et ces oppositions étaient réelles. Les réunions syndicales, assemblées générales ou congrès n'avaient rien de parlottes de salons ou de séances académiques et le langage des militants était plus direct, vigoureux et imagé que soucieux d'élégance et de courtoisie, les discussions étaient vives, ardentes, tumultueuses à l'occasion, mais la franchise des explications, la brutalité même des attaques et des ripostes n'empêchaient pas une mutuelle estime, ni une réelle camaraderie. Sans doute, ces militants n'étaient-ils pas sans défaut, ils avaient leurs insuffisances et leurs tares, mais ils ne manquaient généralement pas de franchise et de loyauté. La camaraderie syndicale, la solidarité ouvrière n'étaient pas de vains mots et elles laissaient peu de place au mensonge, à la calomnie, aux insinuations, au mouchardage ; les adversaires n'étaient pas des ennemis et on n'avait pas encore l'habitude de considérer comme des traîtres ceux qui faisaient des réserves sur une opinion ou un programme.

Cependant, il y avait déjà dans ces masses organisées des oppositions profondes, notamment en ce qui concernait la valeur et l'importance de l'action parlementaire, la nature et l'ampleur des liaisons à établir entre l'action politique et l'action syndicale. Le marxisme ne date pas de la Révolution russe, contrairement à ce qu'en pensent certains esprits simplistes, il y avait déjà des marxistes en France parmi les travailleurs, ceux notamment qui se réclamaient de Jules Guesde et qui souhaitaient associer étroitement les groupements politiques et syndicaux. Mais, se défiant d'un Parlement dont ils n'avaient pas toujours eu à se louer, de partis politiques dont ils suspectaient le désintéressement, le dynamisme et même la compétence en ce qui concernait les besoins essentiels des masses travailleuses, les syndiqués se prononcèrent à la presque unanimité pour l'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis politiques.